

La mise en politique des flux et circulations

Journée d'étude doctorants et jeunes docteurs

Saint-Étienne, 25 et 26 mai 2016

UMR 5600 Environnement Ville Société – Atelier 2

Depuis la fin des années 1990, de nombreux auteurs s'intéressent à la question des flux, des circulations et autres mobilités spatiales. Suivant les travaux pionniers de Manuel Castells sur la société des réseaux (1996) et de John Urry sur la fluidification du monde (2000), ces auteurs discutent principalement de l'intensification de ces flux et circulations dans un contexte de globalisation accrue et des effets induits sur les structures sociales ou le devenir des sociétés nationales. Travaillant sur des objets aussi divers que les migrations humaines, les capitaux, les produits financiers, les matières premières, les idées ou les informations, ils cherchent à montrer que l'utilisation croissante des réseaux de transports et de communication nous a définitivement projeté dans l'ère de la mobilité généralisée, un monde où les flux se trouveraient à la base de nouvelles interactions sociales, voire remettraient en cause les concepts mêmes de société (Urry, 2003) et d'État-nation (Jänicke, 2005). L'actualité des enjeux de développement durable, résultant notamment de l'épuisement des ressources naturelles et du changement climatique, a par ailleurs conduit une partie de cette communauté de recherche à tester la robustesse de ces théories dans le champ de l'environnement (Spaargaren et al., 2006).

Bien que porteuses de renouvellements conceptuels et méthodologiques, ces analyses en termes de flux et circulations présentent cependant des points aveugles qui suscitent d'importants débats dans la communauté scientifique. Deux travers sont régulièrement pointés : le fait qu'une partie de ces travaux n'envisage les flux et circulations que dans leur dimension physique et matérielle, réduisant ainsi la portée analytique des phénomènes étudiés ; le fait également que ces approches mobilisent surtout les flux et circulations comme révélateurs de processus plus généraux en prise avec la mondialisation, l'affirmation du capitalisme ou la modernité, laissant dans l'ombre les investissements sociaux et politiques dont ils font l'objet aux différentes échelles (du local au global). S'inscrivant pleinement dans ces débats, cette journée d'étude propose justement de s'intéresser à ces modalités concrètes de prise en charge et de régulation des flux et circulations pour tenter de comprendre comment elles contribuent à structurer des dynamiques sociales et/ou façonner des espaces. Différents types d'objets et de terrains pourront être mobilisés pour rendre compte des façons dont les circulations et les flux qui les caractérisent sont contenus ou favorisés, canalisés ou réglementés, gérés par des organisations ou des infrastructures *ad hoc* ou, au contraire, rendus invisibles pour échapper à toute possibilité de contrôle. On pense par exemple aux déchets, à l'eau, à l'énergie, aux denrées alimentaires, aux matériaux de construction, aux matières premières et plus largement à toutes les ressources qui contribuent au fonctionnement de nos sociétés modernes. On pense également aux personnes qui, prises dans des mobilités temporaires (touristiques ou professionnelles) ou des migrations de long terme (subies ou choisies), forment des flux qui appellent, là aussi, des interventions publiques et des dispositifs spécifiques de régulation et de politique publique.

Pour explorer plus avant les activités concrètes de mise en politique des flux et circulations associés à ces différents objets, trois axes de questionnement peuvent être suggérés.

Problématisation et mise à l'agenda des flux et circulations

Les moments et les modalités selon lesquelles des flux ou des circulations deviennent des problèmes publics participent des processus de mise en politique. Les épisodes de dysfonctionnements, de ruptures, de perturbations diverses, qu'ils soient physiques ou

symboliques, sont particulièrement intéressants pour saisir les mécanismes de mise à l'agenda. Ils sont souvent l'occasion d'inversement de valeur (économique, mais aussi politique et sociale), de réorientations, mais aussi simplement de mise en visibilité de nouveaux flux et de circulations spécifiques. Comment s'opèrent les mécanismes de sélection et/ou d'occultation des flux ? Comment se manifestent les luttes de reconnaissance de circulations alternatives, innovantes ou porteuses de transformation ? Qu'est-ce qui déclenche ou permet une politisation des flux ?

Représentation et activités de cadrage des flux et circulations

Les formes de régulation de ces flux, qu'elles soient implicites ou explicites, constituent des marqueurs de leur charge politique, économique et sociale. Elles impliquent des cadrages multiples, des exercices de figuration, des outils de mesure et de quantification. Elles impliquent également la production de normes qui amènent à autoriser, interdire certains procédés, usages ou activités. Ces formes de cadrage contribuent à renseigner différentes formes de mobilité, à les mettre en relation, mais aussi à circonscrire et par là-même à définir des circuits. La production d'indicateurs, la représentation statistique et cartographique, l'évaluation des politiques, précèdent, accompagnent et légitiment les différents cadrages et formes de régulation. Dans quelle mesure la nature labile et mobile des objets circulant contraint-elle ces opérations de cadrage, de mesure et de connaissance particulières ou inédites ? Peut-on identifier des modalités communes à la régulation des circulations, et par là-même des formes spécifiques d'action publique ?

Institutionnalisation et mise en administration des flux et circulations

La formalisation des enjeux liés aux circulations, la fabrication d'un cadre législatif et réglementaire et son application, renvoient à des processus d'institutionnalisation et de territorialisation qui participent également de la mise en politique des flux. Leur compréhension nécessite une analyse fine des acteurs (économiques, politiques, citoyens, etc.) qui participent de cette structuration, les logiques d'échelle spatiale et politique qu'ils mettent en perspective, les principes de gestion sur lesquels ils reposent, et ce qu'ils nous disent de nos fonctionnements politiques et sociaux. La « mise en administration » de certains sujets ou situations, ainsi que leur appropriation politique, est un révélateur de la place qui leur est octroyée et des intérêts qu'ils représentent. Or, une particularité des objets en circulation est qu'ils ne sont presque jamais en congruence avec les découpages administratifs, les territoires vécus et administrés, les territoires d'intervention tels qu'ils sont institutionnalisés. Quelle est alors leur propension à perturber les logiques et les frontières institutionnelles, spatiales, administratives, à imposer des coopérations et à produire des formats d'action publique spécifiques ?

Propositions et calendrier

La journée d'étude vise à rendre compte des recherches récentes qui s'intéressent à ces sujets (notamment en géographie, sociologie, anthropologie, aménagement et science politique). Les communications proposées par des doctorants, post-doctorants et jeunes docteurs seront privilégiées. Elles pourront toutefois porter sur tout type de flux et circulations, à partir du moment où l'objet étudié suscite une prise en charge politique et donne lieu à une action publique. Elles pourront également adopter un point de vue historique et/ou comparatif et s'intéresser à des exemples étrangers. Elles devront cependant reposer sur de solides investigations empiriques.

D'une page maximum, **les propositions de communication devront être envoyées avant le 28 février 2016** à l'adresse suivante : laurence.rocher@univ-lyon2.fr. Elles comprendront un titre, les coordonnées du ou des auteurs et un résumé précisant le terrain d'analyse, le matériau empirique utilisé et les apports aux différentes perspectives problématiques suggérées dans l'appel à communication. Les résultats de la sélection effectuée par les organisateurs et une

esquisse de programme seront notifiés aux auteurs avant début mars 2016. Les textes des communications (40 000 signes maximum) seront à remettre au plus tard le 4 mai 2016, afin de faciliter le travail des discutants et favoriser la qualité des échanges. Une publication rassemblant les communications présentées est envisagée par les organisateurs.

Organisateurs

Cécile Coulmain (Triangle, UMR CNRS 5206) : cecile_coulmain@yahoo.fr

Romain Garcier (EVS, UMR CNRS 5600) : romain.garcier@ens-lyon.fr

Emmanuel Martinais (EVS-RIVES, UMR CNRS 5600) : emmanuel.martinais@entpe.fr

Laetitia Mongeard (EVS, UMR CNRS 5600) : laetitia.mongeard@gmail.com

Terencia Ngono Mindzeng (EVS, UMR CNRS 5600) : Terencia.Ngono-Mindzeng@univ-lyon2.fr

Franck Ollivon (EVS, UMR CNRS 5600) : Franck.Ollivon@univ-lyon2.fr

Laurence Rocher (EVS, UMR CNRS 5600) : laurence.rocher@univ-lyon2.fr

Victor Villain (EVS-RIVES, UMR CNRS 5600) : victor.villain@entpe.fr

Références citées

Castells Manuel, 1996, *The rise of the network society*. Vol. 1 of *The Information Age : Economy, Society and Culture*, Oxford, Blackwell.

Jänicke Martin, 2005, « Governing Environmental Flows : The Need to Reinvent the Nation State », FFU-report 03-2005, Environmental Policy Research Centre, Freie Universität Berlin.

Spaargaren Gert, Mol Arthur P. J., Buttel Frederick H. (eds.), 2006, *Governing Environmental Flows: Global Challenges to Social Theory*, Cambridge, The MIT Press.

Urry John, 2003, *Global complexity*, Cambridge, Polity Press.

Urry John, 2000, *Sociology beyond Societies. Mobilities for the twenty-First Century*, London, Routledge.